

COTISATIONS PAR CATÉGORIES	Frais annuel 2021*
Catégories avec droit de vote (organisations)	
Membres des administrations municipales	
A: Population de 1 000 000 et plus	10 264 \$
B: Population de 500 001 – 1 000 000	6 159 \$
C: Population de 250 001 – 500 000	4 105 \$
D: Population de 100 001 – 250 000	2 054 \$
E: Population de 50 001 – 100 000	1 369 \$
F: Population de 25 001 – 50 000	685 \$
G: Population de 10 001 – 25 000	410 \$
H: Population de 10 000 et moins	273 \$
Entités du secteur privé	
A: Comptant des employés dans 6 provinces ou territoires	3 500 \$
B: Comptant des employés dans 2 à 5 provinces ou territoires	1 500 \$
C: Comptant des employés dans une province ou un territoire	800 \$
D: Entreprise comptant 3 employés ou moins	325 \$
Associations	
A: Revenus annuels de 1 500 000 \$ ou plus	3500 \$
B: Revenus annuels de 500 000 \$ à 1 500 000 \$	959 \$
C: Revenus annuels de 500 000 \$ ou moins	479 \$
Organisme ou organisation du secteur public	
A : Ministères et organismes fédéraux et provinciaux	3 500 \$
B : Organismes municipaux/régionaux ou ministères autres que du domaine des transports	712 \$
Établissements d'enseignement	
Universités et autres établissements d'enseignement à but non lucratif	350 \$
Catégories de membres sans droit de vote (individus)	
A : Étudiants (à temps plein)**	0 \$
B : Retraités	125 \$
C : En transition en d'emploi	125 \$

* Les taxes seront fixées selon l'adresse commerciale en dossier à l'ATC

**L'étudiant/e doit être admis/e dans un établissement d'enseignement canadien, utiliser son courriel de l'établissement, et fournir informations sur son programme lors de sa candidature.

Pour toutes questions ou renseignements additionnels, communiquez avec services@tac-atc.ca or 613-736-1350